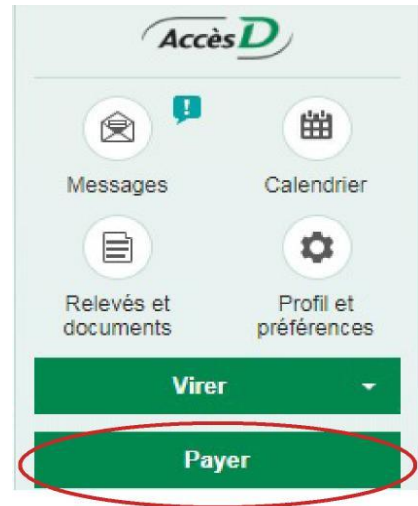



## INSCRIPTION DE FACTURE SUR ACCESD

1. Connectez-vous sur AccèsD ;
2. Cliquer sur **Payer** à droite de l'écran ;



3. Si la MRC de Maskinongé n'est pas encore inscrite comme fournisseur, cliquer sur **Ajouter une facture** dans le haut de l'écran ;

Faire un paiement **Ajouter une facture** Modifier ou supprimer une facture Changer l'ordre des factures

 Vous êtes au bon endroit pour ajouter une facture!  
Voulez-vous qu'on le fasse ensemble?  
» Oui.  
» Non, merci.

**Attention :** Pour des raisons de sécurité, un délai de 2 jour(s) est nécessaire pour compléter l'inscription de certains fournisseurs à votre dossier de factures AccèsD. [Consulter la liste](#)

> Veuillez d'abord remplir le champ **Nom du fournisseur**, puis choisir la **catégorie** du fournisseur que vous souhaitez ajouter à votre dossier de factures.  
> Si vous ne choisissez aucune catégorie spécifique, la recherche s'effectuera dans toutes les catégories.  
> Pour effectuer un paiement de facture, utilisez l'onglet [Faire un paiement](#).

Recherche

Nom du fournisseur :

Catégorie : Choisir

**Recherche**

4. Ensuite, dans la case **Nom du fournisseur**, tapez **MRC Maskinongé** et choisir la catégorie **Contraventions** dans le menu déroulant ;

Recherche

Nom du fournisseur :

Catégorie :

**Recherche**

Voici à quoi devrait ressembler le résultat de votre recherche :

#### Résultat de la recherche

1 fournisseur(s) trouvé(s)

> Veuillez sélectionner le fournisseur recherché, puis cliquer sur le bouton **Valider**.

	Nom du fournisseur	Catégorie
<input type="radio"/>	MRC Maskinongé - Contraventions (QC)	Contraventions

- Sélectionnez le fournisseur et cliquez sur Valider; votre nouvelle facture est maintenant ajoutée.
- Pour faire le paiement, retournez maintenant sur l'onglet **Faire un paiement**.

MRC Maskinongé - Contraventions (QC)

N° de référence variable  ?

Maintenant  
 Plus tard  
 ▼

Le numéro de référence variable est le numéro de constat de **9 chiffres**, commençant après le 100391, inscrit en haut à droite de votre constat.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le greffe de la cour municipale au 819-228-9461.